

Montée au Mont Sainte Odile depuis Heiligenstein

| | | | |
|---|----------|--|-----------------------|
|  Durée | 4h 06 |  Difficulté | Moyenne |
|  Distance | 12,23 km |  Retour point de départ | Oui |
|  Dénivelé positif | 557 m |  Activité | Pédestre |
|  Dénivelé négatif | 556 m |  Commune | Heiligenstein (67140) |
|  Point haut | 820 m |  Région | Massif des Vosges |
|  Point bas | 301 m | | |



Trace n° 87924489

Description

Départ depuis le parking rue Sainte Odile à Heiligenstein. Il se situe à une centaine de mètres après le cimetière, en direction du domaine de Truttenhausen.

Montée via le Chateau du Landsberg, le [Kiosque Jadelot](#) et le [rocher du Panorama](#).

Descente via la Fontaine Sainte Odile et Saint Jacques.

Environ 3heures pour la montée et 1h30 pour la descente.

Points de passages



D/A

N 48.424661° / E 7.442564° - alt. 302 m - km 0



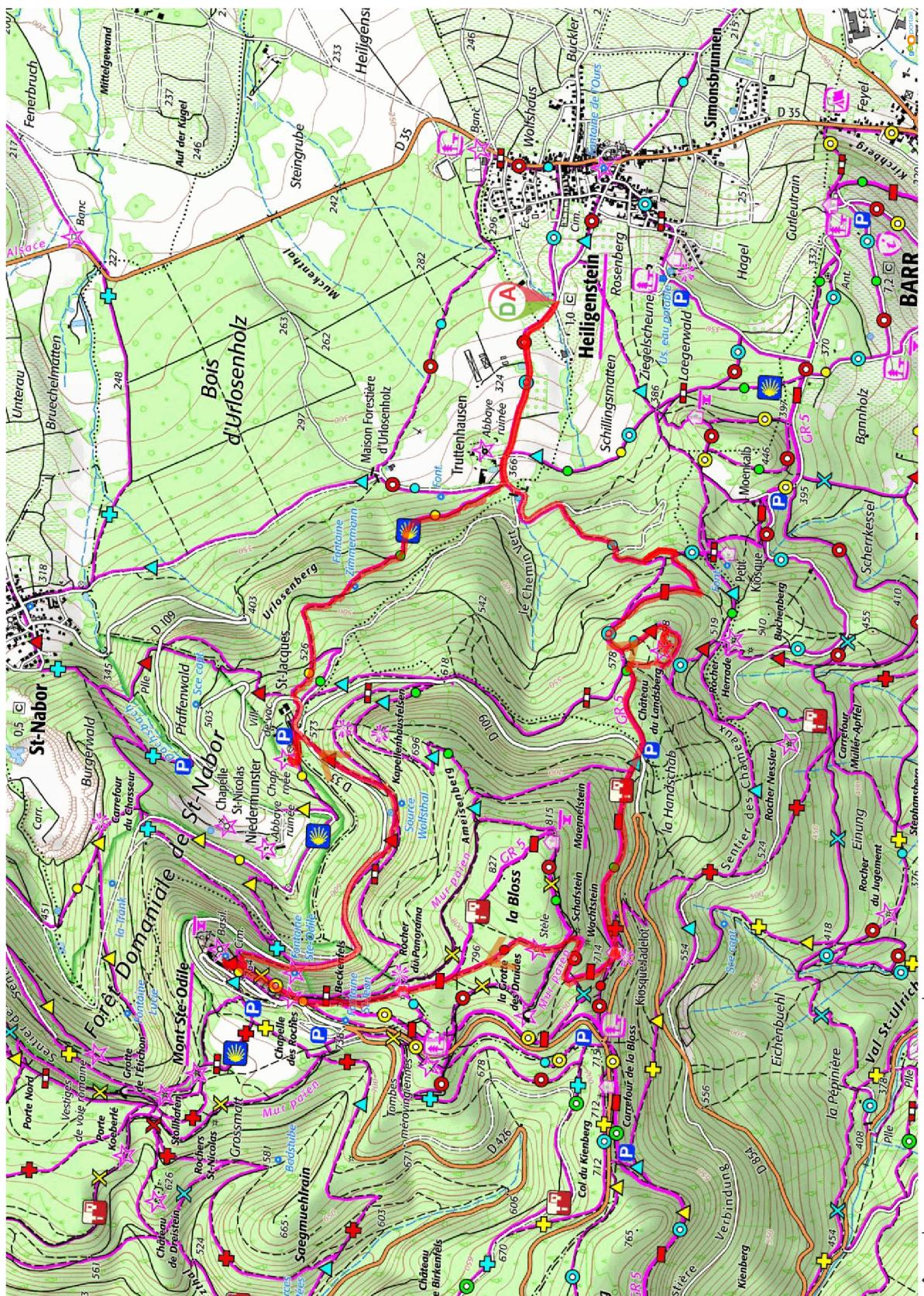
D/A

N 48.424678° / E 7.442584° - alt. 301 m - km 12.23

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-87924489/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

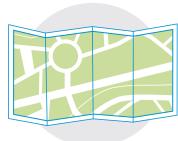
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



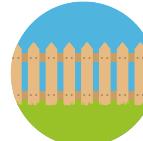
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.